

Les piscines municipales de l'entre-deux-guerres

Références du dossier

Numéro de dossier : IA99000030

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Désignation

Caractéristiques de la piscine municipale des années 1920-1930

Introduction

Au sortir de la guerre, le nombre de piscines municipales est encore très réduit en France et leur architecture peu réglementée. Dans les Hauts-de-France, seul les habitants du Nord ont le privilège de pouvoir se baigner dans quelques piscines couvertes et chauffées. Il faut attendre le milieu des années 1920 pour que les autres départements s'équipent, car bénéficiant d'un climat politique favorable.

Les années vingt sont marquées par l'essor de la natation moderne, dans ses dimensions à la fois éducative, ludique, spectaculaire et nécessaire à la bonne santé physique. Le nouveau crédo est "un esprit sain dans un corps sain" : le développement et l'épanouissement de soi passent par l'exercice physique. Le sport devient synonyme d'un corps jeune et dynamique. La natation est souvent prônée par les édiles comme étant le plus complet et de le plus sain de tous les sports, permettant un développement harmonieux du corps, autant pour les filles que les garçons. Par ailleurs, le sport est de plus en plus institutionnalisé et l'esprit égalitaire et pacifiste des jeux Olympiques, remis au goût du jour en 1894 par Pierre de Coubertin, prend tout son sens après-guerre. Ainsi, en réponse à l'augmentation du nombre de compétitions et à l'engouement pour les spectacles sportifs, la Fédération de Natation Française procède à une normalisation et une uniformisation des typologies de bassins. Parallèlement, de nouvelles techniques de construction voient le jour, et conduisent à une évolution architecturale des piscines : le béton armé est désormais systématiquement employé pour le bassin et pour la structure de la voûte ; les matériaux céramiques, facilement nettoyables, sont utilisés pour recouvrir les bassins et les plages et permettent en outre, d'apporter des éléments décoratifs. Enfin, l'entre-deux-guerres est une période de reconstruction : les piscines, en tant qu'équipement sanitaire, sportif et social, entrent dans les nouveaux programmes d'urbanisme. Quelques rares institutions scolaires font également installer une piscine, au sein même de leur établissement, afin de pouvoir assurer l'enseignement de la natation (par exemple à **Béthune** : piscine du Collège Saint-Vaast, construite en 1937).

I. La piscine municipale : un programme hygiéniste et sportif prôné par les élus socialistes

Les élections municipales de 1919, 1925 et 1929 sont marquées partout en France par la victoire du parti socialiste de la S.F.I.O. Dans les villes industrielles du nord de la France, ces nouveaux maires font de la promotion de l'éducation, du sport et de l'hygiène publique pour tous, une priorité. Ces programmes se concrétisent rapidement par des séries de réalisations exemplaires. On parle dès lors de socialisme municipal. Dans le cadre de cette politique interventionniste, la piscine devient un équipement municipal social indispensable et polyvalent, pouvant contribuer à effacer certaines inégalités au sein de la population. Ainsi, comme dans les années 1900, les piscines voient le jour grâce à l'évergétisme de certains élus socialistes, mais ce mouvement d'action en faveur du prolétariat prend de l'ampleur et de ce fait, le sport en club n'attire plus seulement la jeunesse bourgeoise. Souvent combinées à des bains-douches (dans le même établissement ou dans un bâtiment annexe) et parfois encore à des lavoirs, les piscines restent associées aux thématiques de l'hygiène et de la santé publique. Mais désormais, elles cherchent aussi à contenter la demande des clubs sportifs en matière d'équipements, et également à stimuler la demande sociale de pratique sportive (pour une population qui ne s'y intéressait peu jusqu'alors). La construction des piscines vise à donner à une population modeste, et en particulier à la jeunesse, l'opportunité de loisirs

sains, et à les faire adhérer aux pratiques sportives, porteuses de valeurs positives universelles (entraide, respect, maîtrise de soi, volonté de se dépasser, etc.). C'est la naissance de l'idéal sportif : le sport est perçu comme un important moyen éducatif autant du point de vue de l'exercice physique que de l'hygiène. En plus d'être bénéfique pour la santé, le sport est un facteur d'épanouissement personnel et d'harmonie sociale.

La mise en place des piscines est dorénavant facilitée par un nouveau cadre législatif qui permet aux conseils municipaux d'appréhender la question de l'équipement et de l'habitat au sein d'un programme d'urbanisme cohérent et global. Ainsi, la loi Cornudet, votée le 14 mars 1919 et complétée le 19 juillet 1925, oblige toutes les villes de plus de dix mille habitants à dresser un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension dans un délai de trois ans. Cette loi représente une grande opportunité pour les villes qui, au sortir de la première guerre, se retrouvent avec des quartiers dévastés, des habitations et des équipements inutilisables ou insalubres (par exemple à **Creil** dans l'Oise ou à **Bruay-en-Artois** dans le Pas-de-Calais). Elles doivent parallèlement faire face à un accroissement démographique rapide. D'autre part, la loi du 25 mars 1925 relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique en vue de l'établissement de terrains sportifs, facilite l'implantation des équipements sportifs intégrés à la ville. Par ailleurs, les maires qui entreprennent ces politiques interventionnistes en faveur du cadre de vie urbain obtiennent le soutien de l'État, qui encourage la construction d'équipements ou d'aménagements dédiés à l'hygiène ou à vocation sociale grâce à des subventions, souvent issues du gain des jeux du Pari Mutuel (c'est le cas pour la piscine de **Creil** ou pour la piscine de **Bruay-en-Artois**).

Dans les années 1920-1930, les constructions de piscines naissent de collaborations fécondes entre édile socialiste et architecte communal, sensibles aux questions de l'équipement et de l'urbanisme. Ainsi, dans le nord de la France, on relève de nombreuses personnalités qui ont mené à bien des programmes d'urbanisme social intégrant notamment des piscines.

A **Creil** (Oise), ville spécialisée dans l'industrie métallurgique et bénéficiant d'un accès rapide à la région parisienne grâce à la ligne de chemin de fer existant dès le milieu du 19^e siècle, un projet d'établissement de bains comprenant baignoires, bains-douches et piscine voit le jour, dès 1920, grâce à la volonté de Jules Uhry, député-maire élu en 1919. Le projet de cet établissement s'inscrit dans un vaste programme de rénovation urbaine et de développement de services publics. Il s'agit de la première piscine couverte et à eau chauffée du département de l'Oise. La population ouvrière de Creil peut dès lors profiter du bassin de natation ou des bains-douches pour un prix modique, et les scolaires peuvent y aller gratuitement une fois par semaine.

Dans le Nord, on relève la collaboration entre la municipalité socialiste de **Jeumont** et l'architecte Adolphe Danis (Jeumont, 1886 - Maubeuge, 1969) pour de nombreux édifices municipaux : les urinoirs publics (1924), la crèche-infirmerie-maternité (1926), la piscine et les bains-douches (1929), etc., construits pour une population d'environ 20 000 habitants. De même à **Saint-Amand-les-Eaux** (Nord) la piscine municipale voit le jour en 1934 grâce à Léon Raux, architecte communal et le maire Ernest Couteaux (qui est également député et secrétaire général de l'Union des élus socialistes du Nord). A **Maubeuge**, le maire Maurice Deudon, élu en 1929, souhaite dès le début de son mandat réaliser un établissement avec piscine et bains. Un premier projet est confié à l'architecte Henri Lafitte, actif à Maubeuge durant la reconstruction, qui dresse plans et devis en 1931-1932. Sans doute trop onéreux et ambitieux au niveau architectural, le projet est rejeté. Un second projet, plus modeste, qui aboutit cette fois en 1937, est réalisé par l'architecte Charles Millot. Il est intéressant de constater que les maires parmi les plus actifs en matière de mise en place d'équipements publics sociaux dans le nord industriel de la France sont souvent issus eux-mêmes de la classe ouvrière. Leur engagement syndical et leur militantisme les ont souvent conduits à entreprendre une carrière politique à gauche.

Ainsi, le maire de **Roubaix**, Jean-Baptiste Lebas est originaire d'une famille ouvrière de gauche. Élu dès 1912, il instaure une politique sociale en faveur de la jeunesse (écoles, colonies scolaires...) et des familles ouvrières (mise en place de mesures contre les épidémies de tuberculose, logements H.B.M.) pour lesquelles il fait aménager un parc des sports et une des plus remarquables et prestigieuses piscines avec bains-douches (1932) de France, véritable manifeste de sa stratégie. Comme dans les autres piscines, le but est d'apporter un confort d'hygiène minimum aux ouvriers et d'apprendre la natation gratuitement aux enfants des écoles publiques. La construction de cet établissement grandiose est confiée à Albert Baert (1863-1951), architecte lillois progressiste de gauche et franc-maçon, déjà réputé dans le Nord pour la création de plusieurs piscines. L'administration municipale, ne voulant rien laisser au hasard et désirant un établissement à la pointe de la modernité, demande à l'architecte d'approfondir sa connaissance des piscines et des bains en visitant les plus renommés en France et à l'étranger (à Paris, Nancy, Strasbourg, Mulhouse, Bruxelles, etc.).

A **Leforest** (Pas-de-Calais), la première piscine couverte du département, qui n'ouvre qu'en 1936, est due à la volonté du maire Florentin Courmont-Léger. Enfant d'une famille de mineurs, Courmont est employé dans une usine de produits chimiques avant de devenir maire de la commune de Leforest, pour laquelle il fait aménager, entre autres, un terrain de sport et un établissement de bains-douches avec piscine, inaugurés par Léo Lagrange, alors sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs (sous le Front Populaire). A **Lens**, la piscine est construite sous le mandat d'un maire dont le parcours est similaire à celui de Courmont : Alfred Maës (successeur du socialiste Émile Basly, décédé en 1928), orphelin très jeune, doit travailler à la mine et devient très tôt un actif syndicaliste.

Dans la ville minière de **Bruay-en-Artois**, Henri Cadot est également un "enfant des mines". Il est co-fondateur en 1889 du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, avant de devenir maire en 1919. Au sortir de la guerre, la ville de Bruay est dévastée : les équipements sont vétustes, voire inexistantes et le problème du logement se fait rapidement sentir du fait de l'augmentation démographique. Dès le début de son mandat il mène de grandes réformes sociales et entreprend un

important programme de constructions ou de reconstructions (hôtel de ville, salle des fêtes, Habitations à Bon Marché, écoles) afin de rendre le cadre de vie quotidien des Bruaysiens salubre et agréable. Ces travaux sont confiés à l'architecte communal Paul Hanote. Parallèlement, Henri Cadot tente de libérer les habitants de l'influence et de l'emprise paternaliste de la Compagnie des mines de Bruay. D'après Marc Verdure, on retrouve dans tout le bassin minier du Pas-de-Calais cette concurrence entre les édiles socialistes et les diverses compagnies des mines, concernant la maîtrise de la vie locale. L'enjeu du sport et des loisirs est en particulier l'objet de rivalités : en effet, la plupart des sociétés sportives ouvrières étaient sous la tutelle et financées par les autorités minières. Les municipalités s'efforcent alors d'en reprendre le contrôle en faisant construire des équipements sportifs municipaux.

C'est dans ce contexte de grandes entreprises sociales et de reprise en mains du pouvoir municipal, que le Stade-Parc (qui comprenait un terrain de football, deux courts de tennis, une salle de culture physique et des tribunes) intégrant une piscine municipale découverte, a été construit. L'ensemble sportif s'étend sur un terrain de cinq hectares ayant servi à l'aviation alliée pendant la guerre. Le projet de piscine est désigné dans le Bulletin municipal comme une "école de natation avec piscine de plein air", indiquant que l'un des premiers buts était de permettre l'apprentissage de la natation aux enfants dans des conditions favorables (un bassin-école est construit spécifiquement pour les scolaires et les débutants). L'intérêt, pour la mairie, était également d'offrir un lieu de détente aux mineurs, dans un cadre naturel, correspondant aux prescriptions hygiénistes de l'époque. Ainsi, la municipalité proposait à travers cet équipement d'agrément complet, liant sport, loisir et santé publique, une offre inédite aux habitants, jusqu'alors privés de lieux de rencontre en plein air après le travail. Il n'existait d'ailleurs pas de club de natation avant la création de la piscine, preuve que l'offre municipale a ici stimulé la demande et non l'inverse : ce n'était pas spécifiquement un vœu de la population comme on pourrait le croire en lisant les bulletins du conseil municipal ou encore dans un article du Réveil du Nord. Au contraire, la réalisation de cet équipement, qui conduit à la création de clubs sportifs, permet d'augmenter la vitalité et le dynamisme de la ville. La piscine de Bruay-en-Artois répond donc, avant l'heure, aux vœux du Front Populaire en matière de sport et de loisirs, qui se doivent d'être accessibles à tous, et satisfait à l'adage de Léo Lagrange : "Notre but, simple et humain, est de permettre aux masses de la jeunesse française de trouver dans la pratique des sports la joie et la santé". D'ailleurs, lors de l'inauguration de la piscine, le 1er août 1936, les français découvrent pour la première fois les joies des congés payés.

Cependant, dans d'autres communes, certains projets, pourtant plébiscités par la population, ne voient pas le jour. C'est le cas à **Hautmont** (Nord) : en 1934, le président des joueurs sauveteurs hautmontois demande qu'une piscine soit mise à leur disposition pour apprendre la natation aux 500 élèves des écoles. Un projet, réalisé par l'architecte Marcel Mélon, est approuvé par la municipalité en 1937. Faute de crédits, le projet ne sera pas réalisé. Il faudra attendre 1967 pour qu'une piscine soit enfin construite.

Ainsi, dans le nord de la France, les piscines se construisent la plupart du temps dans des villes industrielles où la population ouvrière est élevée. Elles y occupent une place symbolique et sont le reflet d'une équipe municipale dynamique capable de mettre en place des projets sociaux conséquents, témoignant de leur attachement au bien-être de leurs administrés. Ces piscines, images de la modernisation des villes, deviennent l'un des enjeux d'une politique de prestige qui illustre l'idéal du "socialisme municipal des années 1930".

De cette manière, les piscines occupent souvent une place centrale dans les projets d'urbanisme et dans les politiques d'actions municipales des années 1930. Ces grands travaux sont également bénéfiques pour relancer l'activité économique des villes, qui sont touchées par la crise financière à cette époque. Ainsi, à Bruay-en-Artois, ce sont exclusivement des chômeurs de la ville qui sont employés pour les travaux de gros-œuvre de la piscine construite en 1935-1936. De la même façon, à **Méru** (Oise), le chantier de la piscine (1934), impulsé par le maire socialiste Albert Dégremont et dirigé par un maître cimentier local, permet de faire travailler les chômeurs méruviens et de redynamiser l'économie locale. La construction de piscines permet également de mobiliser de nombreuses entreprises locales, qui sont sollicitées pour les divers travaux de spécialité ainsi que pour la fourniture des matériaux et du mobilier. Par exemple, pour la construction de la piscine de **Roubaix**, pas moins de 28 entreprises du département du Nord sont employées. De la sorte, la construction des piscines dans les années 1930 a également permis d'ouvrir un marché nouveau alors que l'économie est en perte de vitesse. L'augmentation des budgets municipaux dévolus aux sports n'a toutefois pas manqué de provoquer de violentes critiques de la part des partis d'opposition.

II. Le programme architectural

1) Quel programme? Quel plan?

L'association piscine et bains-douches est souvent privilégiée dans le nord de la France, que ce soit pour les établissements couverts (**Creil, Roubaix, Jeumont, Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes, Maubeuge, Leforest**) ou découverts (**Méru, Doullens, Hazebrouck**). Les entrées pour les bains-douches et pour le bassin de natation sont néanmoins dissociées. De cette façon, à Creil, les bains-douches sont situés en sous-sol ; à Roubaix ils sont situés dans une aile annexe. Ces établissements répondent donc avant tout à des nécessités d'hygiène et d'éducation. D'autres équipements intégrés à des ensembles sportifs, à partir du milieu des années 1930, sont plus spécifiquement dédiés aux plaisirs du sport (dans le domaine des loisirs et de la compétition, qui connaît de plus en plus d'adeptes pour sa dimension spectaculaire), comme

à **Tourcoing** (stade nautique, 1933), à **Bruay-en-Artois**, à **Lens** (1934) ou encore au **Cateau-Cambrésis** (1938). Les bassins extérieurs de ces piscines sont d'ailleurs entourés de gradins, pouvant accueillir, à Bruay, un millier de spectateurs, et à Tourcoing, 1500. Toutes ces piscines comprennent des plongeurs, à une ou plusieurs hauteurs. Pour compléter l'attrait ludique de ces piscines, des toboggans seront ajoutés au stade nautique du Cateau-Cambrésis et la piscine de **Doullens** dans les années 1950. La plupart sont équipées de l'appareil à suspension de Paul Beulque permettant l'apprentissage de la natation. Dans les piscines découvertes, des terrasses-solarium situées au-dessus des cabines (à Bruay et à Lens) ou des jardins avec pelouses (Soissons) sont aménagés afin de permettre aux baigneurs de profiter de bains de soleil après l'exercice physique. A **Soissons**, la piscine (1932) et le stade sont construits un peu à l'écart de la ville, au bord de l'Aisne, et s'inscrivent dans un cadre de verdure propice à la détente et aux loisirs sportifs.

Les piscines couvertes sont pratiquement toutes édifiées selon le même schéma, qui correspond au plan-type proposé par les architectes J. Chollet et J. B. Mathon à la demande de la Fédération Française de Natation. Le bâtiment est composé d'une halle rectangulaire abritant le bassin, et précédée d'un vestibule d'entrée comprenant guichet et salle d'attente. L'étage est la plupart du temps occupé par le logement du gardien (par exemple à **Creil** ou à **Maubeuge**). Les cabines de déshabillage (dont le nombre varie de 31 cabines à la petite piscine de **Jeumont** à 256 cabines pour le stade nautique de **Bruay**) sont situées sur le pourtour du bassin, et dans les galeries hautes entourant le bassin. Ces galeries peuvent également servir de tribunes, par exemple à **Valenciennes** ou à **Saint-Amand-les-Eaux**. Les baigneurs laissent leurs effets personnels dans la cabine. Les usagers doivent désormais suivre un parcours obligatoire avec passage sous les douches, situées généralement dans le fond du bassin (côté grand bain) ou directement dans les cabines (à **Roubaix**), avant de pouvoir entrer dans le bassin. A **Saint-Amand-les-Eaux**, les cabines sont placées dans un couloir autour du bassin, mais sans accès direct à celui-ci. A **Roubaix**, si la halle du bassin est organisée de cette manière, le plan du bâtiment est un peu plus complexe. Il s'organise en quatre ailes disposées autour d'un jardin de promenade central permettant de profiter des vertus vivifiantes de l'air frais. Ce plan rappelle celui des abbayes cisterciennes s'organisant autour d'un cloître. La piscine de Roubaix possède des commodités de luxe, s'apparentant à ce qu'on pouvait trouver dans les premières piscines du Nord des années 1900 : café-restaurant avec grande terrasse s'ouvrant sur le jardin français, salle de pédicure, bains médicaux, salle de sudation, salle de massage et de musculation, salon de coiffure.

Devant l'augmentation des compétitions de natation, on note une normalisation des dimensions des bassins de natation ainsi que des équipements tels que les plongeurs. Ainsi, le bassin de 50 mètres est adopté pour les compétitions olympiques, à partir de 1923 (avec le stade nautique des Tourelles à Paris, construit pour les JO de 1924). La première piscine olympique du Nord est édifiée à **Tourcoing** en 1933 (50 x 12,5 mètres), en face de l'ancienne école de natation. Un bassin olympique découvert est également construit à **Arras** dans les années 1940. Pour être réglementaire et pouvoir recevoir une homologation officielle, la longueur des bassins doit désormais être choisie parmi trois sous-multiples de 100 : 25, 33,33 ou 50 mètres. Ces dimensions homologuées tendent à s'appliquer seulement à partir des années 1930 dans les Hauts-de-France (25 m à **Roubaix** et à **Leforest** ; 33,33 m pour le grand bassin à **Bruay-en-Artois**, à **Lens** et à **Soissons**). Les piscines bâties dans les années 1920 ont des bassins plus petits : 20 x 9 mètres pour **Creil**, et seulement 17 x 8 mètres pour **Jeumont**. La profondeur des bassins est dégressive, et va jusqu'à 3,5 m (par exemple à **Bruay**) lorsqu'il y a un plongeur de plus de 3 m.

C'est également à partir des années 1930 que l'idée de séparer bassin sportif et bassin d'apprentissage apparaît. En effet, si depuis le XIXe siècle, la profondeur des piscines est graduelle, on n'imaginait pas encore créer plusieurs bassins pour des usages différents. Cet usage de bassin double est déjà répandu à l'étranger quand il est appliqué pour la première fois en France, semble-t-il dans le nord, d'après la revue *Techniques et Architecture* de janvier-février 1942. La longueur préconisée pour le bassin-école est de 12,5 m, et sa forme n'est pas nécessairement rectangulaire. Ainsi, à **Bruay** ou à **Lens**, il est demi-circulaire.

2) Nouveaux matériaux et techniques

Dans l'entre-deux-guerres, l'architecture des piscines est également optimisée d'un point de vue technique. Les systèmes de filtration, de stérilisation de circulation de l'eau et de chauffage sont modernisés et plus efficaces ; les problèmes d'étanchéité, d'isolation (thermique et acoustique), d'éclairage commencent à s'ajouter aux réflexions des architectes et des ingénieurs. Des mécanismes de ventilations sont étudiés afin d'éviter la condensation et donc la dégradation prématurée des installations. Pour ce faire, à **Jeumont**, l'architecte a mis en place système ingénieux d'évacuation des buées au-dessus de la voûte par une chambre aspirant les vapeurs. On constate que l'air et la lumière, synonymes d'hygiène et de propreté, deviennent des préoccupations majeures pour les professionnels.

L'architecture des piscines évolue aussi grâce à des principes constructifs novateurs et l'utilisation de matériaux nouveaux. Ainsi le béton armé se généralise à l'ensemble des piscines de l'entre-deux-guerres. S'il n'est pas utilisé pour toute la structure, il est au moins employé pour les sols, les escaliers, le bassin et la voûte. L'entreprise en béton armé Hennebique a ainsi participé à la construction de nombreuses piscines à l'époque, dont les meilleures réalisations sont publiées dans la revue *Béton Armé*. La piscine de Roubaix ou la piscine olympique de Tourcoing en font partie. La première grande innovation de l'époque, rendue possible grâce au béton est la désolidarisation et l'indépendance du bassin du reste de la structure du bâtiment : le bassin de natation n'est plus construit directement dans le sol. Le radier est désormais supporté par une série de piliers en béton. Le bassin devient autonome, ce qui laisse une marge de dilatation au béton. Cet espace

dégagé sous le bassin sert aussi de galerie technique autorisant la surveillance constante de l'étanchéité du bassin. La deuxième grande innovation que permet les propriétés du béton armé est sa capacité à pouvoir couvrir des espaces de moyenne voire de grande portée sans pilier intermédiaire, donc particulièrement pratique pour la couverture de halles de piscines. La voûte en berceau plein-cintre est le type de couverture le plus fréquemment employé, avec quelques variantes au niveau de la forme (elle est en anse de panier à **Jeumont**, ponctuée par des arcs-doubleaux à **Saint-Amand-les-Eaux** ou à **Valenciennes**) et des ouvertures. Cette halle cintrée permet de dégager de grandes ouvertures, au niveau des murs pignons, aux extrémités et sur les côtés. Ainsi, à Roubaix, la voûte est rythmée sur les côtés par de grands tympans cintrés, et le sommet est percé de petites ouvertures permettant un éclairage zénithal. A Saint-Amand-les-Eaux, la voûte est complétée au sommet par une charpente métallique vitrée. D'autres piscines optent toutefois pour un couvrement plus simple. Ainsi à **Leforest** et à **Maubeuge**, le plafond est plat, mais largement vitré.

Le développement de l'industrie des matériaux céramiques est également mis à profit pour les piscines. Désormais, le bassin, les plages et les cabines sont entièrement couverts de carreaux de faïence ou de grès émaillé, ou de briques glaçurées. De la mosaïque ornementale est également utilisée pour décorer le bassin, et recouvrir les pièces annexes (vestibule, salles d'attentes).

3) Une esthétique Art Déco ?

Si les piscines des années 1920-1930 sont assez similaires au niveau du plan, des matériaux et des techniques employées, leur architecture reste assez variée du point de vue de l'esthétique. La presse a souvent tendance à qualifier toute piscine datant de cette période comme étant Art Déco. Or, toutes les piscines ne correspondent pas à ce mouvement architectural né suite à l'Exposition des Arts décoratifs de 1925, dont la devise était : "Le beau dans l'utile". Les architectes et les édiles préfèrent parfois la simplicité, la fonctionnalité et l'économie de moyens. Toutefois, on relève que certaines municipalités ont l'ambition de créer une architecture spectaculaire et moderne au sein de leur ville, afin de transmettre l'image d'une équipe active et afficher son souci du bien-être de la population. De la sorte, les partis pris esthétiques (modernes ou issus des styles du passés) pour la construction d'une piscine ne sont pas innocents : l'image diffusée (par exemple à travers les cartes postales) provoque l'admiration et permet ainsi de valoriser la collectivité, d'augmenter son prestige local.

De fait, les seules piscines couvertes véritablement Art Déco dans les Hauts-de-France sont celles de **Roubaix** et de **Jeumont**. A Jeumont, la façade de la piscine, en brique, est rythmée par des frises décoratives géométriques. La porte d'entrée est en fer forgé ouvragé. Agrémentant la baignade, la halle de bassin était décorée d'un vitrail avec une fontaine et d'une plaque de céramique, réalisée par la faïencerie de Desvres, représentant une fontaine de Jouvence. Ces éléments décoratifs sont traités de manière stylisée, mais colorée et sophistiquée. A Roubaix, les éléments décoratifs se font encore plus variés et fastueux. Ils répondent à l'ambition du maire Jean Lebas d'offrir aux Roubaisiens « la plus belle piscine de France ». Si la façade d'entrée sur la rue des Champs, traitée en grès rose de Saverne dans un style néo-byzantin ou néo-roman, s'inscrit encore dans l'historicisme, le reste de l'architecture offre un parfait exemple de l'Art Déco. L'architecte met à profit toutes sortes de matériaux céramiques. Ainsi, le bassin est à lui seul une œuvre d'art. Le fond de la piscine est traité en carrelage granulé blanc, formant des dessins avec des nuances de bleu et de blanc. Les cinq lignes de nage se détachent en ton brun foncé. Par contraste, les parois sont couvertes de carreaux de grès émaillé d'un bleu outremer très profond. La margelle de la piscine (encore visible aujourd'hui) a quant à elle été traitée en mosaïque d'art représentant des vagues à ton clair et or sur fond bleu. A l'extrémité du petit bain, une sculpture d'un griffon (ou lion) servait de fontaine et les trois jets d'eau attiraient et amusaient les jeunes baigneurs. Ces trois jets d'eau pouvaient être illuminés en cas de fête nautique. Les verrières en demi-cercles situées aux extrémités de la nef du bassin sont en dalles de Nevada (isolat thermique) coloré, imitant un soleil couchant et un soleil levant. La personnalité originale de l'architecte Albert Baert, s'exprime dans les symboles maçonniques qu'il se plaît à dissimuler dans les décors. Ainsi les svastikas s'immiscent dans le moucharabieh des balustrades, la chaîne d'union chantourne les vagues des bas-reliefs, des compas et des équerres forment des lignes décoratives géométriques et le nombre d'or est utilisé pour les proportions du jardin.

Un style "paquebot" (typique de l'Art Déco) épuré est employé pour les piscines de **Lens** et de **Bruay-en-Artois**, dont l'architecture est quasiment identique. Paul Hanote n'est pas un architecte de l'Art Déco, mais il opte pour un style moderne, sans profusion décorative (contrairement à la piscine Molitor à Paris), pour la piscine de Bruay. En effet, la construction de cet équipement de loisir et de rassemblement populaire doit inscrire la ville dans la modernité. Ainsi, l'architecture évoque l'esprit des grands transatlantiques de par l'alignement des cabines que longent des gardes corps, par les couleurs utilisées (dominantes de bleu et de blanc crème), le toit-terrasse et les pavillons d'observation aux angles, percés d'oculi suggérant des hublots. Les matériaux sont d'entretien facile et peu onéreux (contrairement à Roubaix). Les lignes générales de l'architecture sont dépouillées et rigoureuses, mais ordonnées de manière à conférer à l'ensemble une certaine monumentalité et un rythme dynamique. Le stade nautique du **Cateau-Cambrésis** (1938) reprend également ce style paquebot, où les lignes courbes du plongoir, du toboggan et des garde-corps contrebalancent le strict alignement horizontal des cabines.

Pour la piscine de **Creil**, l'architecte Pestre s'attache au contraire à inscrire la piscine dans une continuité historique en utilisant des styles du passé car elle est située dans le cœur ancien de la cité. Ainsi la façade d'entrée est dans un style entre le néo-renaissance et le néo-classique, et l'intérieur de la halle de bassin évoque l'élévation d'une nef d'église.

Concernant les piscines de **Maubeuge**, de **Leforest** et de **Saint-Amand-les-Eaux**, les architectes optent pour la simplicité en utilisant, pour la façade, la brique traditionnelle de la région. L'architecture intérieure est avant tout efficace et fonctionnelle. Seuls quelques éléments décoratifs viennent égayer l'ensemble et agrémenter la baignade. Par exemple, dans le fond de la piscine (côté plongoir) de Maubeuge, le mur s'ouvrait par une série de six grands vitraux (aujourd'hui disparus) représentant des scènes nautiques.

On remarque combien piscines des années 1920-1930 évoluent d'un point de vue architectural en s'adaptant aux nouvelles exigences en matière d'hygiène (circulation des baigneurs, propreté du bassin et de l'eau, surfaces faciles d'entretien, angles arrondis) et aux pratiques sportives (homologation des bassins et des plongoirs). Les nouveaux matériaux (béton, revêtements céramique) permettent d'assurer solidité, sécurité (suppression des escaliers métalliques dans le bassin, utilisation de céramique granulée pour éviter les chutes sur les plages). L'ensemble assurant fonctionnalité et confort. La piscine devient un domaine porteur d'innovation architecturale, technique et esthétique, ce dont témoignent la multiplication des articles de réflexion sur ces équipements, publiés dans les revues spécialisées de l'époque (par exemple, *La Construction Moderne* ou *L'Architecture d'Aujourd'hui*). Des numéros spéciaux sont consacrés à la construction des piscines ; on commence à y trouver des conseils techniques et pratiques pour les constructeurs ou les maîtres d'ouvrage.

III Les piscines estivales et saisonnières : vers l'ère des loisirs

Parallèlement aux piscines municipales, apparaissent dans les années 1930 de nouvelles typologies de piscines spécifiquement associées aux vacances, au temps libre et aux loisirs.

Si le tourisme balnéaire naît à la fin du XIXe siècle, celui-ci prend son essor après-guerre, la mer et le soleil étant désormais reconnus comme bénéfiques pour le corps. Les stations balnéaires se développent de manière importante et attirent de plus en plus une clientèle fortunée, française ou étrangère, adepte des bains de soleil et des loisirs sportifs. Pour permettre aux plaisanciers de profiter des bains de mer, mais sans risquer la noyade dans l'Atlantique, des piscines d'eau de mer aux dimensions monumentales sont aménagées sur la plage. La piscine du **Touquet-Paris-Plage**, inaugurée le 28 mai 1931, sur la côte d'opale, constitue l'un des plus beaux exemples français de ces piscines balnéaires. Il faut toutefois attendre les Trente Glorieuses pour que la station accueille une population au niveau de vie moins élevé, grâce à la démocratisation des vacances (du fait de l'allongement des congés payés à trois semaines) et de la voiture.

Parallèlement, dans le reste de la France et en particulier dans le bassin parisien, se développent les plages fluviales ou en bord d'étangs, qui prennent le contrepied des stations balnéaires, et attirent de nombreux citadins de classes sociales diverses. Aux beaux jours, ils peuvent ainsi, le temps d'un week-end, profiter de l'air pur et vivifiant de la campagne. Ces "plages", dédiées à la détente et aux loisirs, sont aménagées de façon à recréer l'atmosphère et les agréments des bords de mer. Des piscines sont construites le long de la rivière et délimitées par des parois bétonnées (ou de simples poteaux de bois pour les cas les plus rudimentaires). Différents équipements annexes (restaurant-dancing, toboggan, plongoir, mini-golf, etc.) assurent le divertissement des clients. La **plage de Lys-Chantilly** à Boran-sur-Oise, avec sa piscine à vagues artificielles, en constitue l'un des exemples les plus complets. Inscrite aux Monuments historiques en 2003, elle est en outre une des rares encore visibles aujourd'hui. Dans l'Oise, on pouvait également se baigner dans une autre piscine fluviale, plus modeste, de **Toutevoie**, près de Gouvieux.

Avec la formation du Front Populaire par Léon Blum suite aux élections législatives de 1936, qui promeut le sport et les loisirs pour tous, et l'adoption de la loi instituant deux semaines de congés payés et la semaine de 40 heures, le succès de ces établissements fluviaux est assuré. Ces piscines, permettant d'oublier le poids du travail l'espace d'une journée, répondent parfaitement à ces nouvelles notions de sport et de loisirs de masse et surtout de temps libre, temps qui serait désormais dévolu aux divertissements. Ces établissements témoignent donc de la démocratisation des loisirs et du sport, qui s'amorce à la fin des années 1930 pour se poursuivre après la seconde guerre mondiale, grâce à la mise en place d'une véritable politique d'Etat en faveur du sport et des loisirs de masse.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Bassins de natation et piscines.** *Béton armé*, octobre, novembre, décembre 1936, janvier 1937, n°344, 345, 346, 347.
- SÉE, Charles-Edmond. **Bassins de natation et piscines.** *La construction moderne*, 18 mars, 25 mars, 1er avril et 13 mai 1934, n°25-26-27-28.
- POSENER, Jules, PINGUSSON, Georges-Henri. **Piscines et plages.** *L'architecture d'aujourd'hui*, avril 1934, n°3. P.54-66.

Documents figurés

- **Jeumont - La Piscine**, carte postale, Tapia (Jeumont) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Jeumont - La Piscine**, carte postale, J. Mercier (Hautmont) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **Jeumont - Intérieur de la Piscine**, carte postale, Réant (Lille) éditeur, [vers 1930] (coll. part.).
- **MAUBEUGE (Nord) – La Piscine municipale**, carte postale, J. Mercier éditeur, [vers 1940] (coll. part.).
- **[Cours de natation à la piscine Pasteur de Maubeuge]**, tirage photographique noir et blanc, [vers 1940] (AC Maubeuge).
- **SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord) – Le Clos – La Piscine**, carte postale, [vers 1940] (coll. part.).
- **[Saint-Amand-les-Eaux (Nord) – La Piscine – Intérieur]**, carte postale, [vers 1940] (coll. part.).
- **VALENCIENNES – Bains Municipaux – La Piscine**, carte postale, Photo Delsart éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **ROUBAIX – Bains Municipaux – 4 – La Piscine** (Baert, Architecte), carte postale, Cliché Maurice Rucquois, [vers 1935] (coll. part.).
- **ROUBAIX – Bains Municipaux – 1 – La Façade de l'Entrée Rue des Champs** (Baert, Architecte), carte postale, Cliché Maurice Rucquois, [vers 1935] (coll. part.).
- **ROUBAIX – Bains Municipaux – 7 – La Buvette** (Baert, Architecte), carte postale, Cliché Maurice Rucquois, [vers 1935] (coll. part.).
- **ROUBAIX – Bains Municipaux – 5 – Piscine, les Plongeurs** (Baert, Architecte), carte postale, Cliché Maurice Rucquois, [vers 1935] (coll. part.).
- **ROUBAIX – Bains Municipaux – 11 – Galerie des machines – Tableau de contrôle et utilisation de la vapeur** (Baert, Architecte), carte postale, Cliché Maurice Rucquois, [vers 1935] (coll. part.).
- **LEFOREST – P.-de-C. – Terrain de sports – Piscine vue de face**, carte postale, [vers 1940] (coll. part.).
- **[Leforest (Pas-de-Calais) – Intérieur de la piscine municipale]**, carte postale, [vers 1940] (coll. part.).
- **Lens (P.-de-C.) – Piscine municipale**, carte postale, CIM éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **Bruay-en-Artois : La Piscine** (P. Hanote arch.), carte postale, Fauchois éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **EN AVION AU-DESSUS DE... BRUAY-en-ARTOIS (P.-de-C.), La Piscine**, carte postale, Lapie éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **Méru (Oise) – La piscine. Le grand bassin**, carte postale, J. Brard éditeur, [vers 1935] (coll. part.).

- **Méru (Oise) – La piscine. Le petit bassin**, carte postale, J. Brard éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **LE TOUQUET-PARIS-PLAGE, La Piscine Marine, le bassin** (André Bérard, arch.), carte postale, « Real-Photo » - C.A.P. Strabourg éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **LE TOUQUET-PARIS-PLAGE – La Piscine** (André Bérard, arch., Clavier, entrepr.) – Un beau plongeon, carte postale, Compagnie Alsacienne des Arts Photomécaniques éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **Plage de LYS-CHANTILLY à BORAN (Oise) – La Piscine – Vagues artificielles**, carte postale, R. Gallois éditeur, [vers 1935] (coll. part.).
- **Plage de LYS-CHANTILLY, à BORAN (Oise) – Le Toboggan et le restaurant**, carte postale, R. Gallois éditeur, [vers 1935] (coll. part.).

Bibliographie

- REVAUX, Marc. **Bassins de natation et piscines d'aujourd'hui**. *Travaux*, avril 1944, n° 130. P. 77-92.
- CAROUX, Hélène (dir.). **Sport et architecture en Seine-Saint-Denis**. Paris : Editions La Découverte, 2017.
- [Exposition. Paris, mairies des 20e et 17e arrondissements. 1984]. ARTRU, Philippe, BELLAN, Gilles, REMI, Rivière. **Deux siècles d'architecture sportive à Paris : piscines, gymnases**. Paris : Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 1984.
- [Exposition. Paris, mairies des 20e et 17e arr. 1984]. **Deux siècles d'architecture sportive à Paris : piscines, gymnases**. Réd. Philippe Artu, Gilles Bellan, Rémi Rivière. Paris : Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, 1984.
- LE BAS, Antoine. **Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisirs**. *Histoire urbaine*, Société Française d'Histoire Urbaine, 2000, n°1.
- LE BAS, Antoine. **Baignades, bains et piscines / loisirs et sports aquatiques en Île-de-France aux XIXe et XXe siècles**. In : *Collectif. Je plonge, tu trempe, il barbote, nous nageons... Baignades et bassins en Essonne*. Athis-Mons : Maison de Banlieue et de l'Architecture, avril 2010. p. 7-14.
- LOUPIAC, Claude et MENGIN, Christine. **L'architecture moderne en France. Tome 1, 1889-1940**. Dir. Gérard Monnier. Paris : Picard, 1997.
- PLATERIER, Sandrine. **La Plage du Lys à Boran-sur-Oise**. *Quadrilode, histoire et patrimoine de Picardie*, 2015, n°5. P.123-137.
- SCHLOSSER, Laurence. **Le label "Architecture contemporaine remarquable" appliqué au patrimoine des piscines des Hauts-de-France : 1917-2017**. 2 vol. Mémoire de recherche en Master 2 Histoire de l'art appliqué aux collections : Paris, École du Louvre, 2017. Vol. 1 : p. 52-59 / Vol.2 : p. 41-62.
-

VERDURE, Marc. **La piscine municipale de Bruay-en-Artois et le socialisme municipal d'Henri Cadot.**
Livraison d'histoire de l'architecture, 2007, n°14.
 p. 95-109.

Liens web

- La piscine municipale d'Haumont : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR31/IA00124370/INDEX.HTM>
- La piscine municipale de Jeumont : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR31/IA59001540/index.htm>

Illustrations



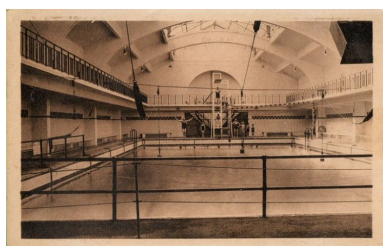
La façade d'entrée de la piscine municipale de Maubeuge, carte postale, vers 1940 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905047NUCA



Vue intérieure de la piscine pasteur de Maubeuge avant un cours de natation. Dans le fond, noter le plongeur et les vitraux représentant des scènes marines. Photographie, vers 1940 (AC Maubeuge).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905048NUCA



SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord) – Le Clos – La Piscine, carte postale, [vers 1940] (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905046NUCA



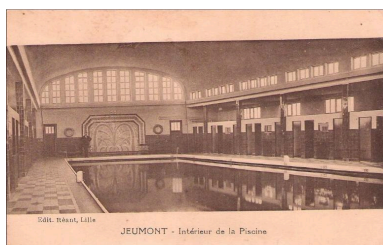
Vue du bassin de la piscine de Saint-Amand-les-Eaux, carte postale, vers 1940 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905049NUCA



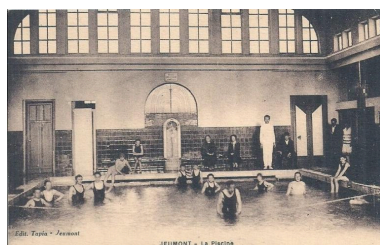
Groupe de nageurs autour du bassin de la piscine municipale de Valenciennes, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905050NUCA



Jeumont (Nord), façade d'entrée de la piscine construite en 1927 par Adolphe Danis, carte postale, vers 1930 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905067NUCA



Jeumont (Nord), intérieur de la piscine (au fond, plaque en faïence représentant une fontaine de jouvence), carte postale, vers 1930 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)

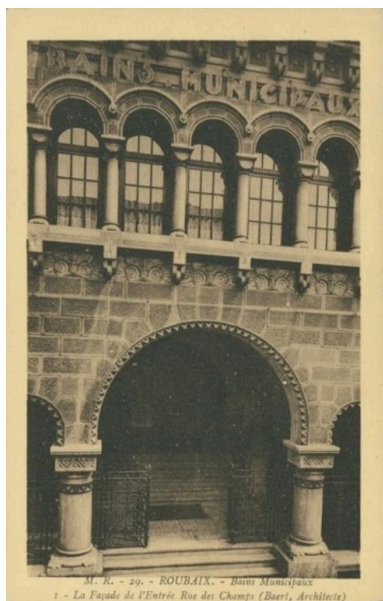


Jeumont (Nord), baigneurs dans le bassin de natation, carte postale, vers 1930 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905059NUCA



Nageurs au bassin de natation des bains municipaux de Roubaix (actuellement Musée de La Piscine), carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20175905051NUCA

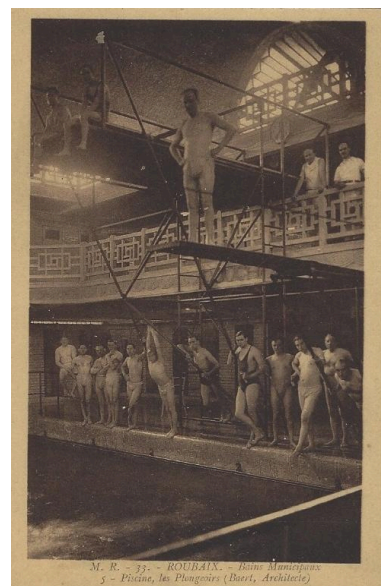
IVR32_20175905068NUCA



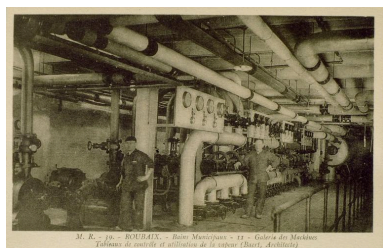
Vue de la façade d'entrée de style néo-roman des bains municipaux de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20175905052NUCA



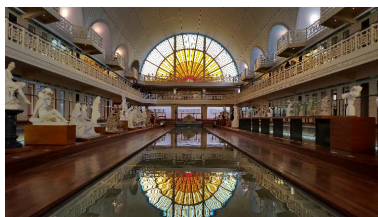
Le restaurant-buvette des bains municipaux de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20175905053NUCA



Le plongeur à deux niveaux de la piscine de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20175905054NUCA



Vue de la galerie des machines de la piscine de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20175905055NUCA



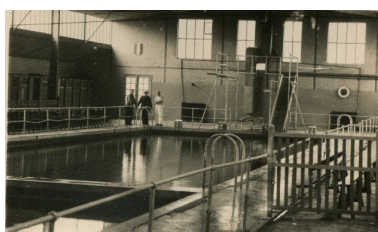
Le hall du bassin de la piscine de Roubaix, aujourd'hui musée d'Art et d'industrie.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20175905056NUCA



Tête grotesque dite « le lion » servant de fontaine au bassin de la piscine de Roubaix et détail de la mosaïque formant des vagues stylisées de la margelle du bassin.
Phot. Laurence Schlosser
IVR32_20175905057NUCA



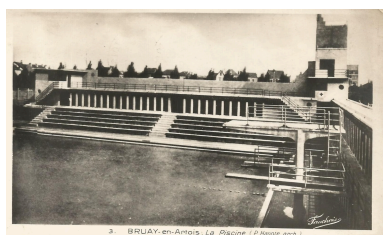
Vue de la façade d'entrée de la piscine municipale de Leforest, carte postale, vers 1940 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205058NUCA



Vue intérieure de la piscine de Leforest, son plongeur et ses deux bassins séparés, carte postale, vers 1940 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205059NUCA



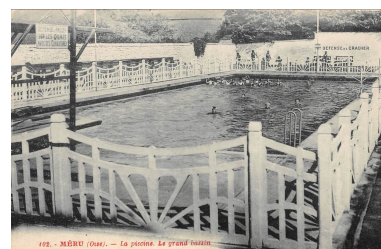
L'ancienne piscine municipale de Lens, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205060NUCA



Vue du plongeur, des gradins et des rangées de cabines autour du bassin de la piscine de Bruay-en-Artois (actuelle Bruay-la-Buissière), carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176205061NUCA



Vue aérienne de la piscine municipale de Bruay-en-Artois (actuelle Bruay-la-Buissière).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176205062NUCA



Vue du grand bassin de la piscine de Méru, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176005119NUCA



Vue du petit bassin de la piscine de Méru, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176005120NUCA



Vue d'ensemble de la piscine marine du Touquet-Paris-Plage, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176200688NUCA



Le plongeur de 10 mètres de la piscine marine du Touquet-Paris-Plage, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176200689NUCA



La piscine fluviale à vagues artificielles de la plage de Lys-Chantilly à Boran-sur-Oise, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176005121NUCA



Le toboggan géant et à l'arrière-plan le restaurant et les cabines de la plage de Lys-Chantilly à Boran-sur-Oise, carte postale, vers 1935 (coll. part.).
 Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
 IVR32_20176005122NUCA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les piscines publiques dans les Hauts-de-France - dossier de présentation (IA99000025)

Oeuvres en rapport :

Ancien bassin de natation d'Abbeville (IA80010633) Hauts-de-France, Somme, Abbeville

Anciens bains-douches et piscine de Jeumont (IA59001540) Hauts-de-France, Nord, Jeumont, rue Docteur-Lambaréné

L'ancienne école de natation de Béthune (détruite) (IA62005006) Hauts-de-France, Pas-de-Calais, Béthune, ancien boulevard Thiers

La piscine "Plein Soleil" Marc-Revaux de Doullens (IA80010761) Hauts-de-France, Somme, Doullens, 25 Rue Menchon

La piscine municipale de Creil (IA60003120) Hauts-de-France, Oise, Creil, 1 rue de la République

Piscine ; bains douches (IA59005003) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Saint-Amand-les-Eaux, 50 avenue du Clos, angle rue Delestraint

Projet de piscine municipale (non réalisé) (IA00124370) Hauts-de-France, Nord, Hautmont, Bois du Quesnoy

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La façade d'entrée de la piscine municipale de Maubeuge, carte postale, vers 1940 (coll. part.).

IVR32_20175905047NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la piscine pasteur de Maubeuge avant un cours de natation. Dans le fond, noter le plongeur et les vitraux représentant des scènes marines. Photographie, vers 1940 (AC Maubeuge).

IVR32_20175905048NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



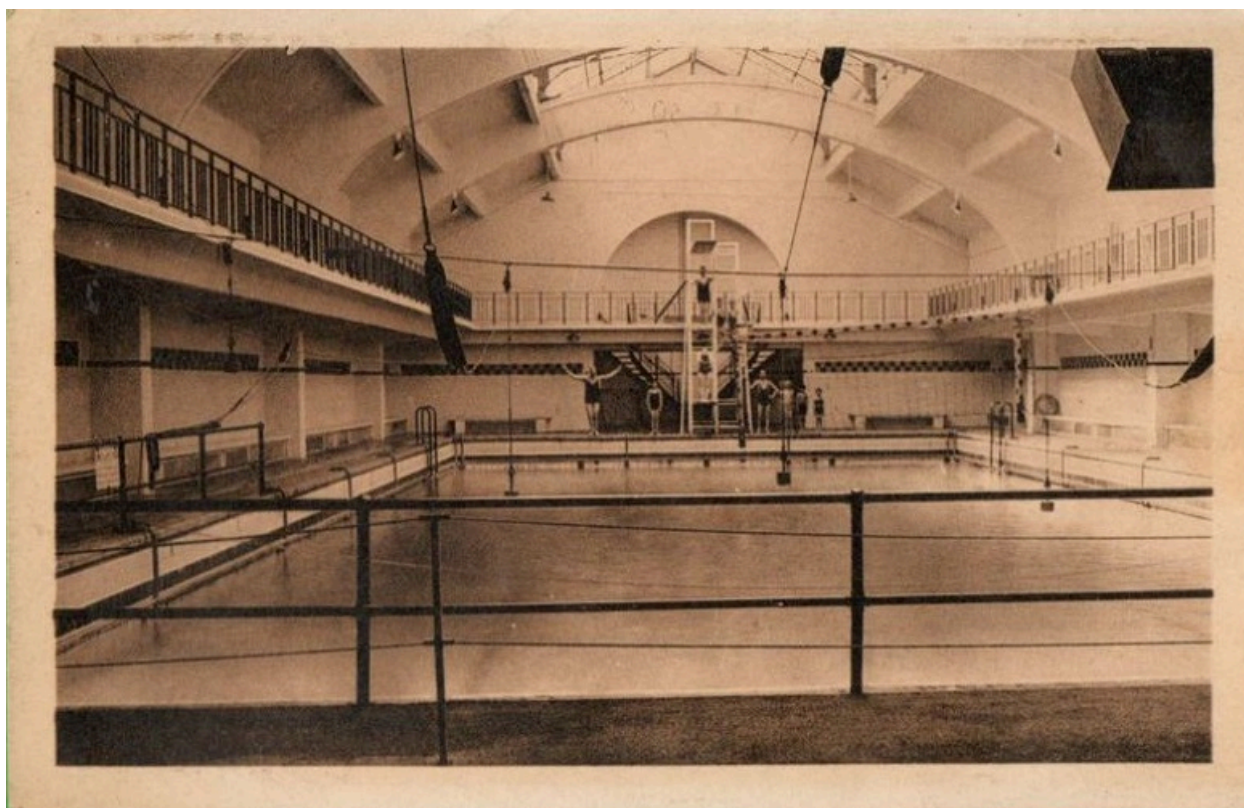
SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord) – Le Clos – La Piscine, carte postale, [vers 1940] (coll. part.).

IVR32_20175905046NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



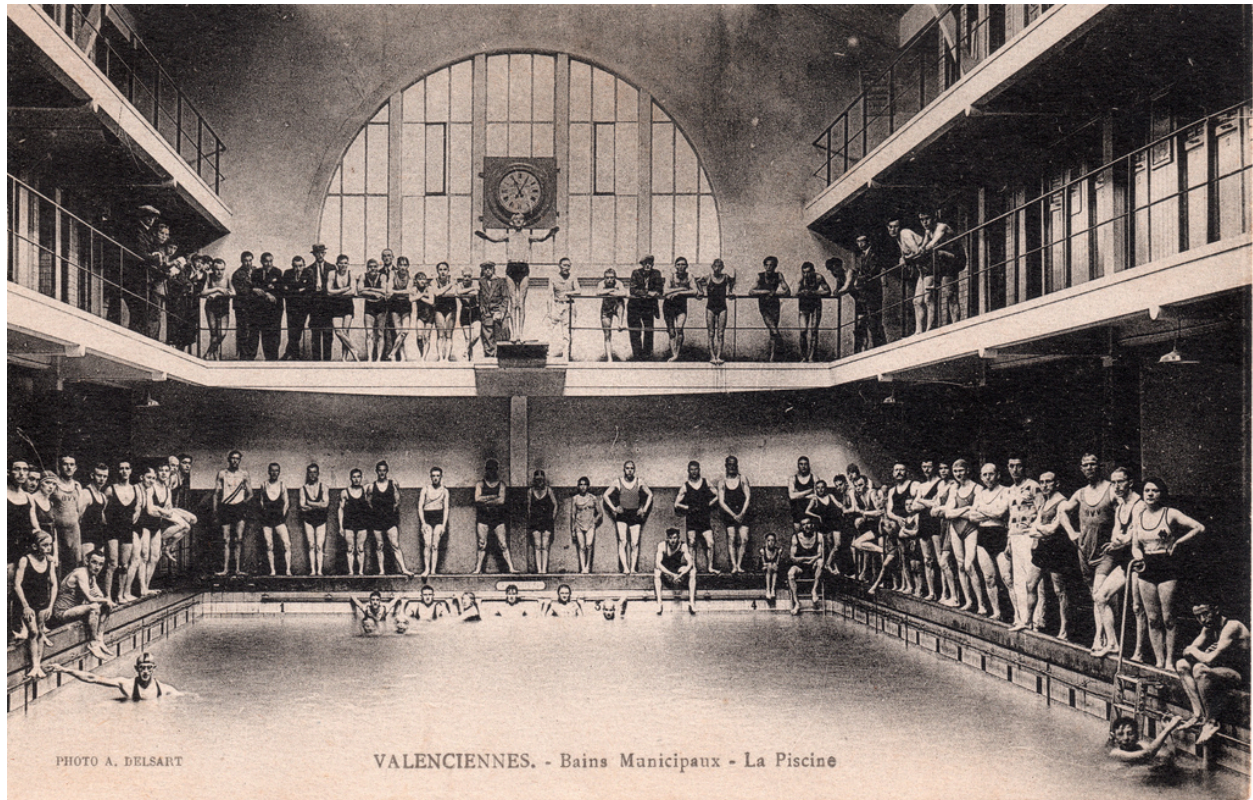
Vue du bassin de la piscine de Saint-Amand-les-Eaux, carte postale, vers 1940 (coll. part.).

IVR32_20175905049NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Groupe de nageurs autour du bassin de la piscine municipale de Valenciennes, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20175905050NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jeumont (Nord), façade d'entrée de la piscine construite en 1927 par Adolphe Danis, carte postale, vers 1930 (coll. part.).

IVR32_20175905067NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jeumont (Nord), intérieur de la piscine (au fond, plaque en faïence représentant une fontaine de jouvence), carte postale, vers 1930 (coll. part.).

IVR32_20175905068NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jeumont (Nord), baigneurs dans le bassin de natation, carte postale, vers 1930 (coll. part.).

IVR32_20175905059NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



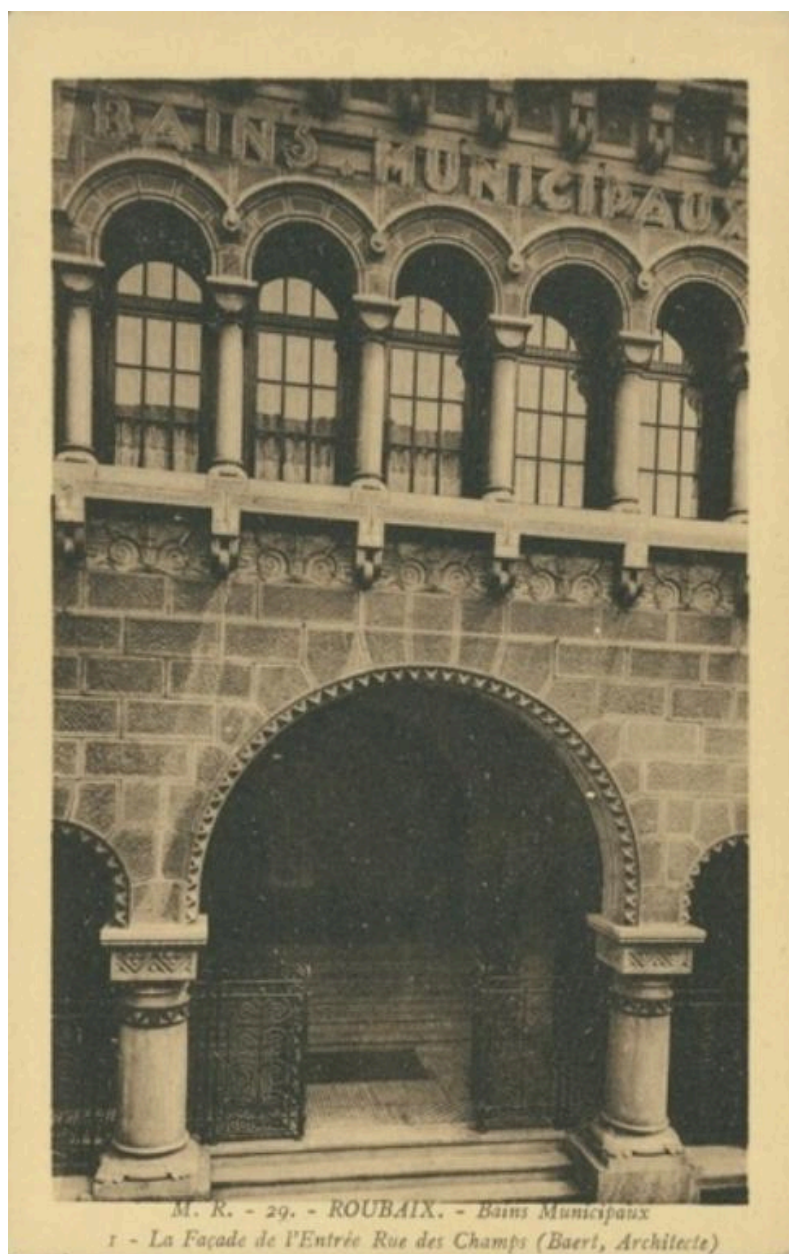
Nageurs au bassin de natation des bains municipaux de Roubaix (actuellement Musée de La Piscine), carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20175905051NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade d'entrée de style néo-roman des bains municipaux de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20175905052NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



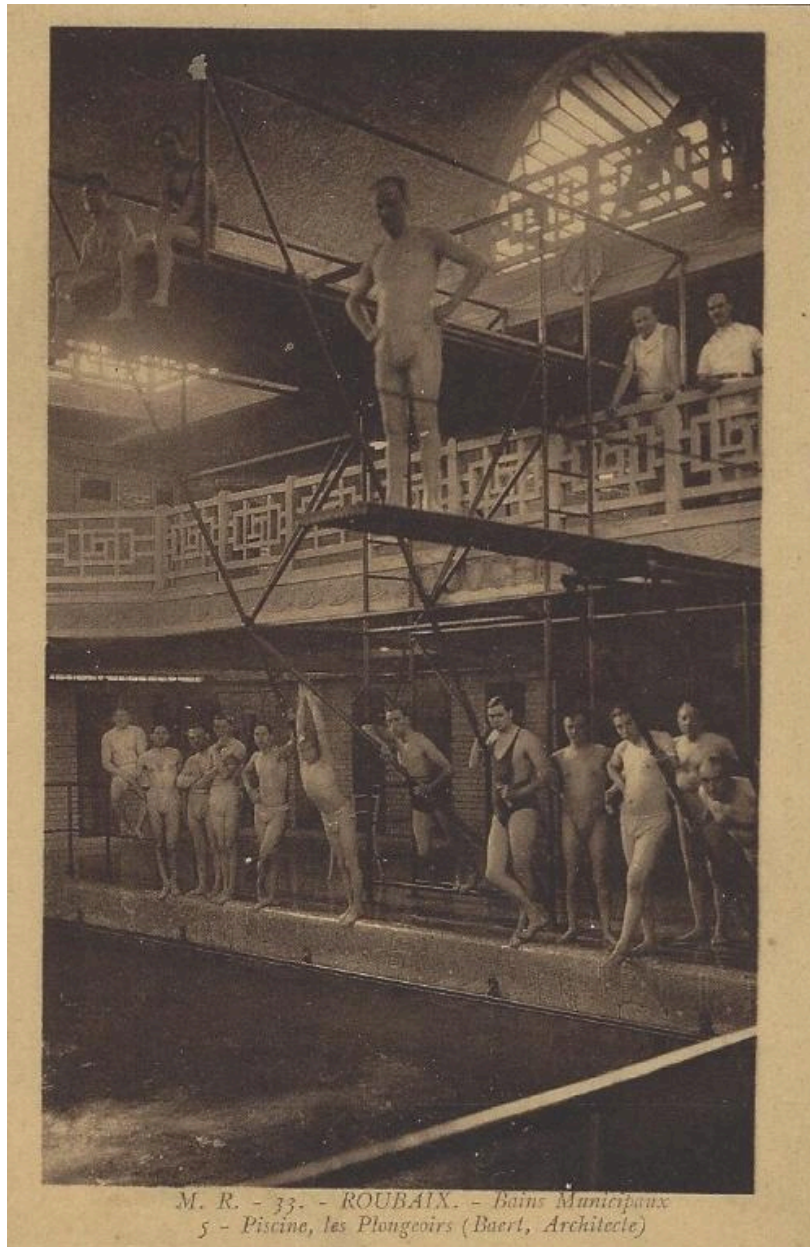
Le restaurant-buvette des bains municipaux de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20175905053NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



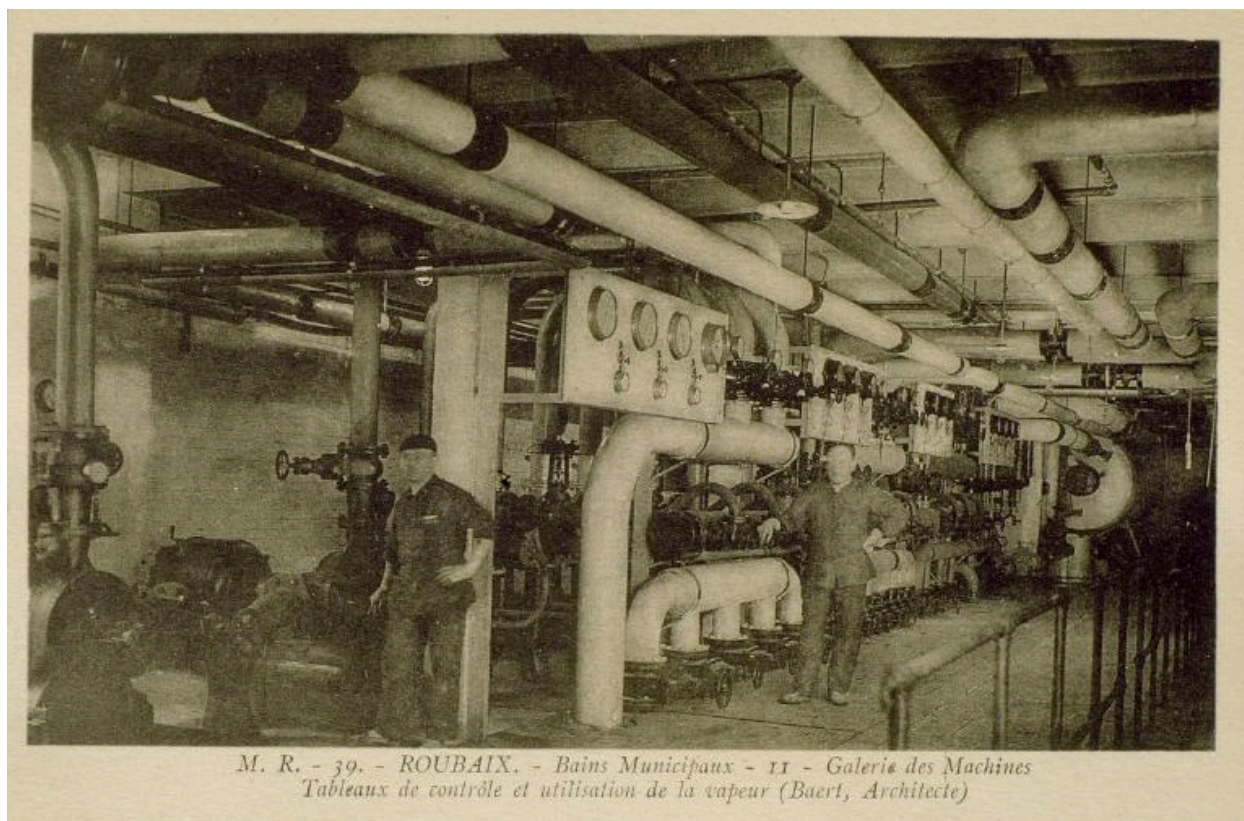
Le plongeur à deux niveaux de la piscine de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20175905054NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



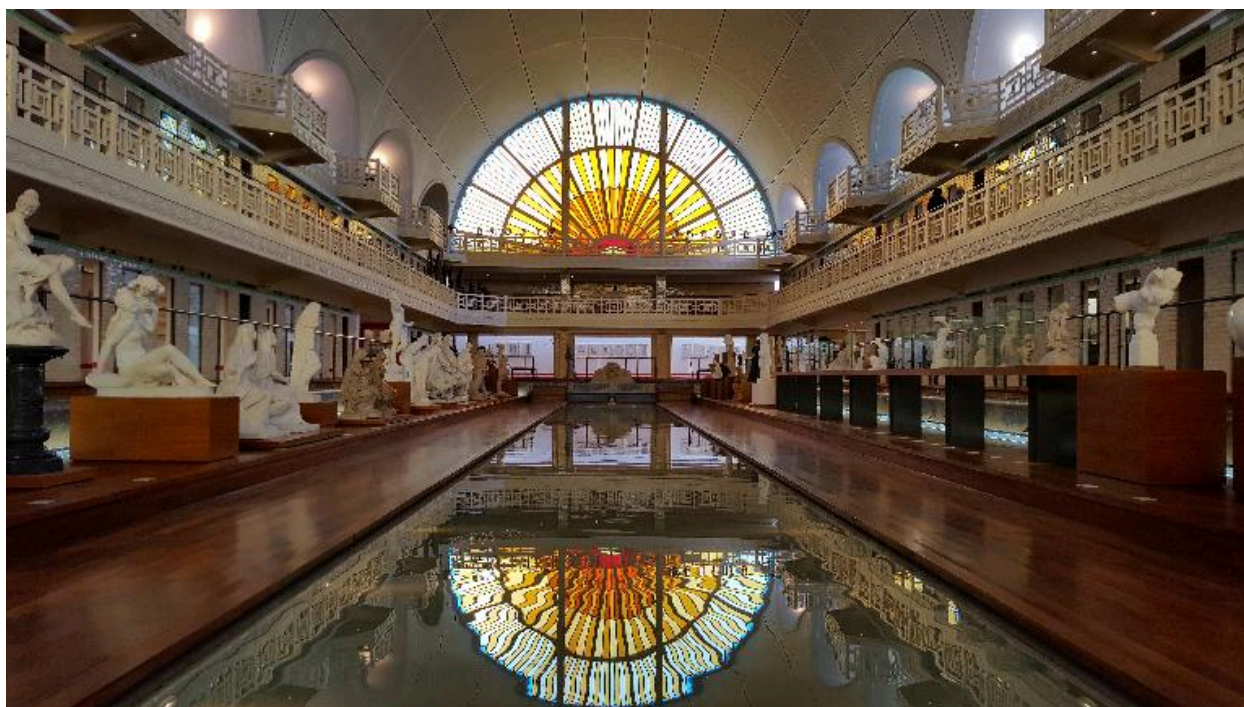
Vue de la galerie des machines de la piscine de Roubaix, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20175905055NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le hall du bassin de la piscine de Roubaix, aujourd'hui musée d'Art et d'industrie.

IVR32_20175905056NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



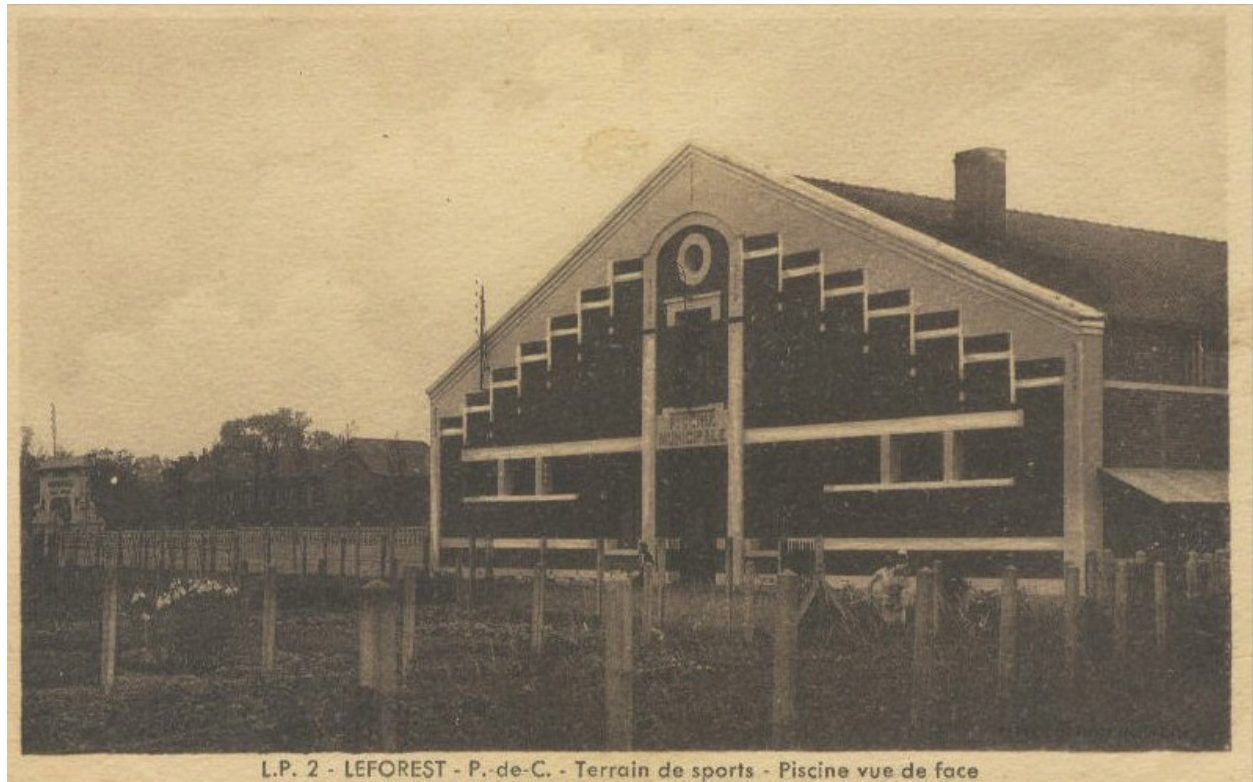
Tête grotesque dite « le lion » servant de fontaine au bassin de la piscine de Roubaix et détail de la mosaïque formant des vagues stylisées de la margelle du bassin.

IVR32_20175905057NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



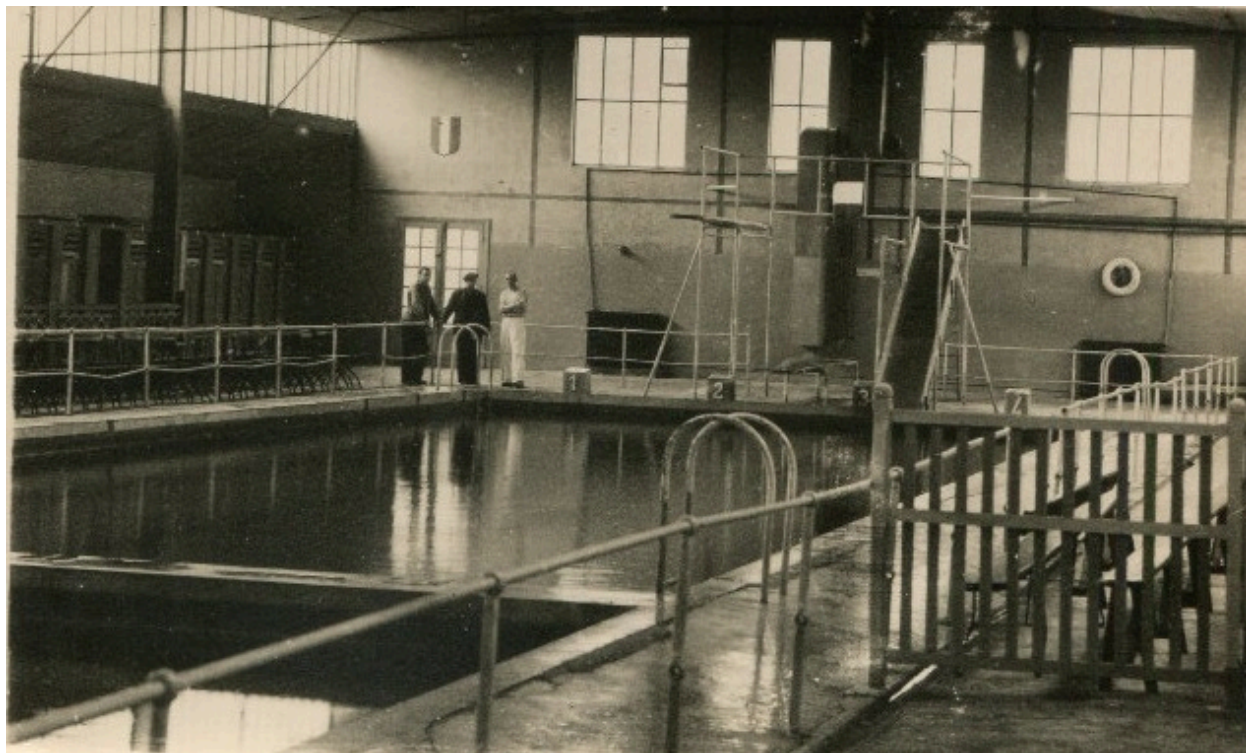
Vue de la façade d'entrée de la piscine municipale de Leforest, carte postale, vers 1940 (coll. part.).

IVR32_20176205058NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



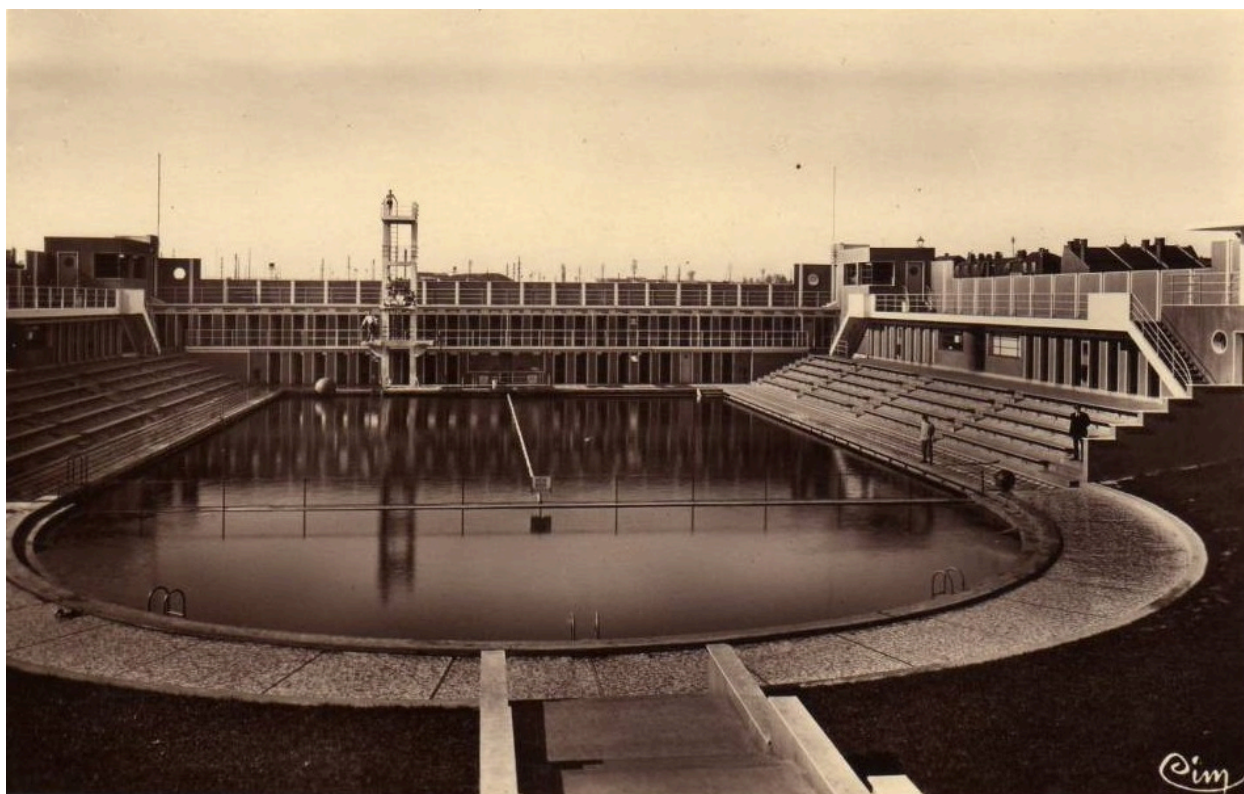
Vue intérieure de la piscine de Leforest, son plongeur et ses deux bassins séparés, carte postale, vers 1940 (coll. part.).

IVR32_20176205059NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



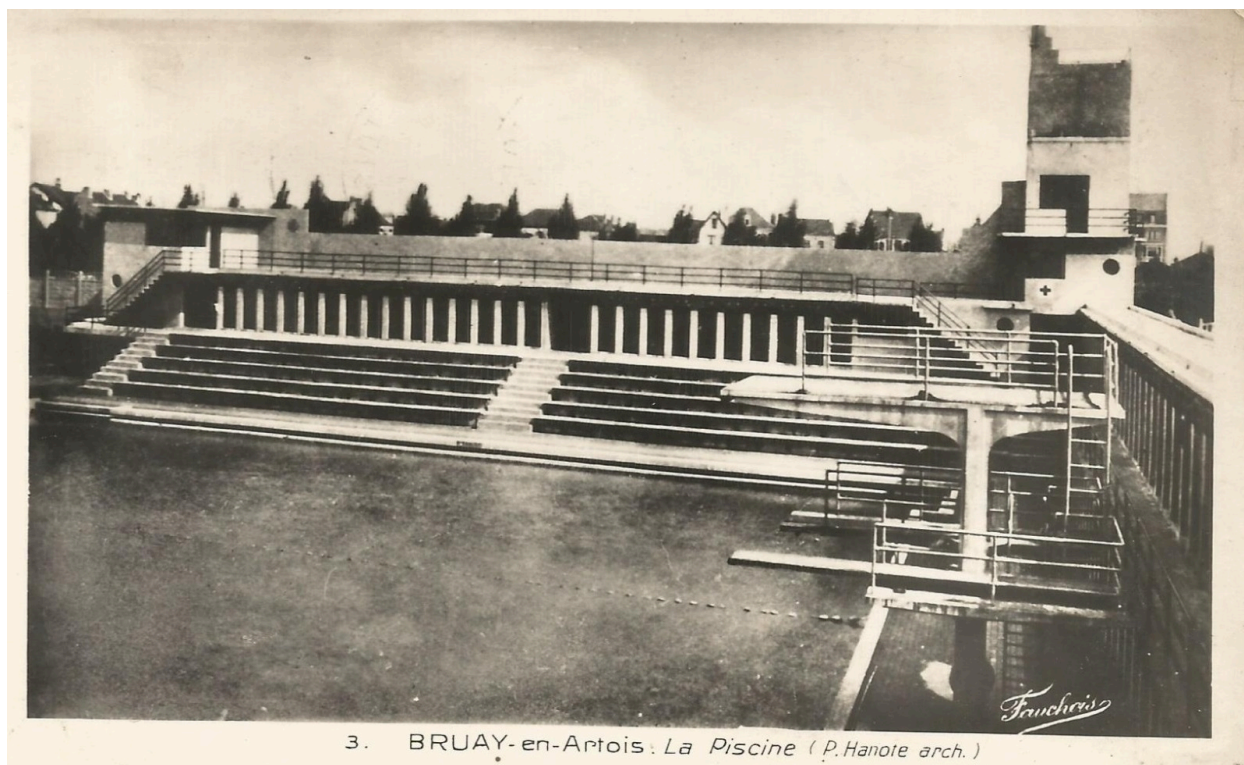
L'ancienne piscine municipale de Lens, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176205060NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



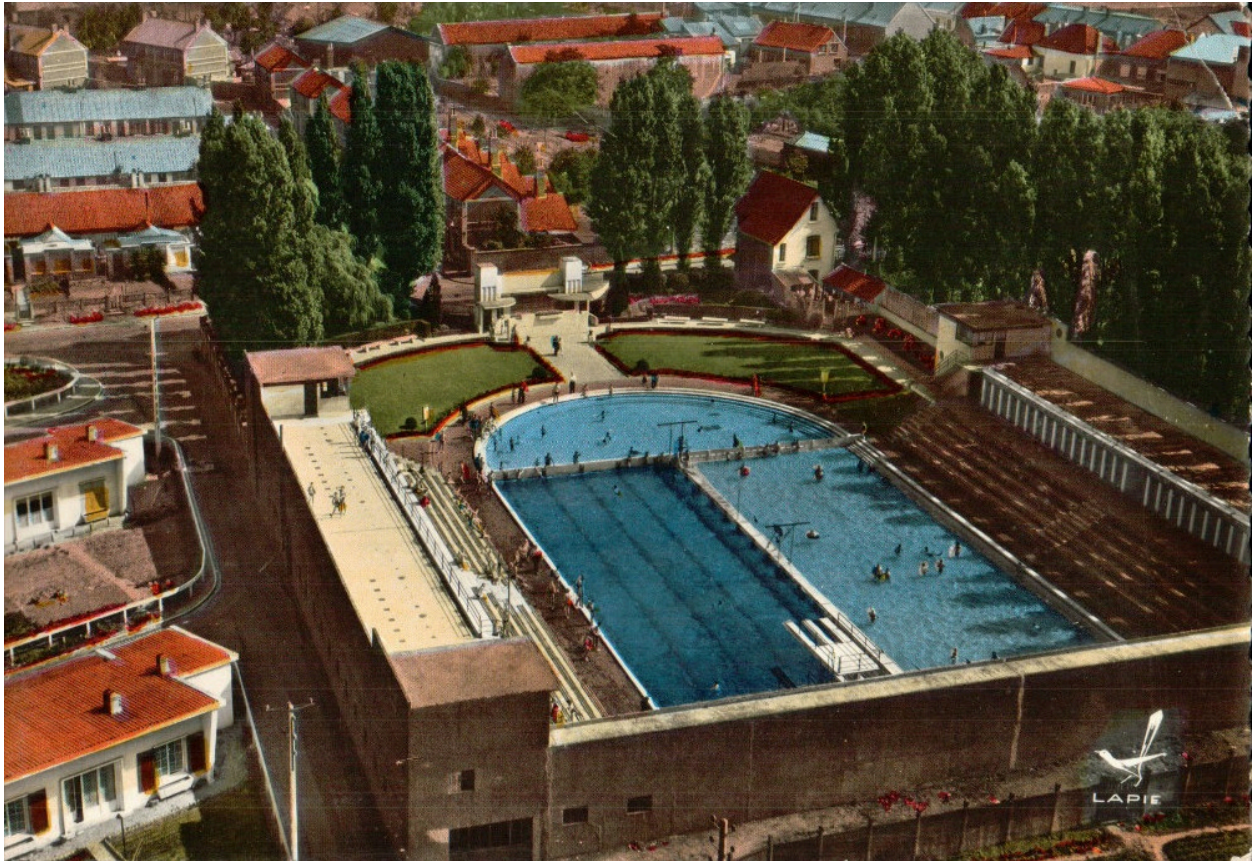
Vue du plongeur, des gradins et des rangées de cabines autour du bassin de la piscine de Bruay-en-Artois (actuelle Bruay-la-Buissière), carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176205061NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



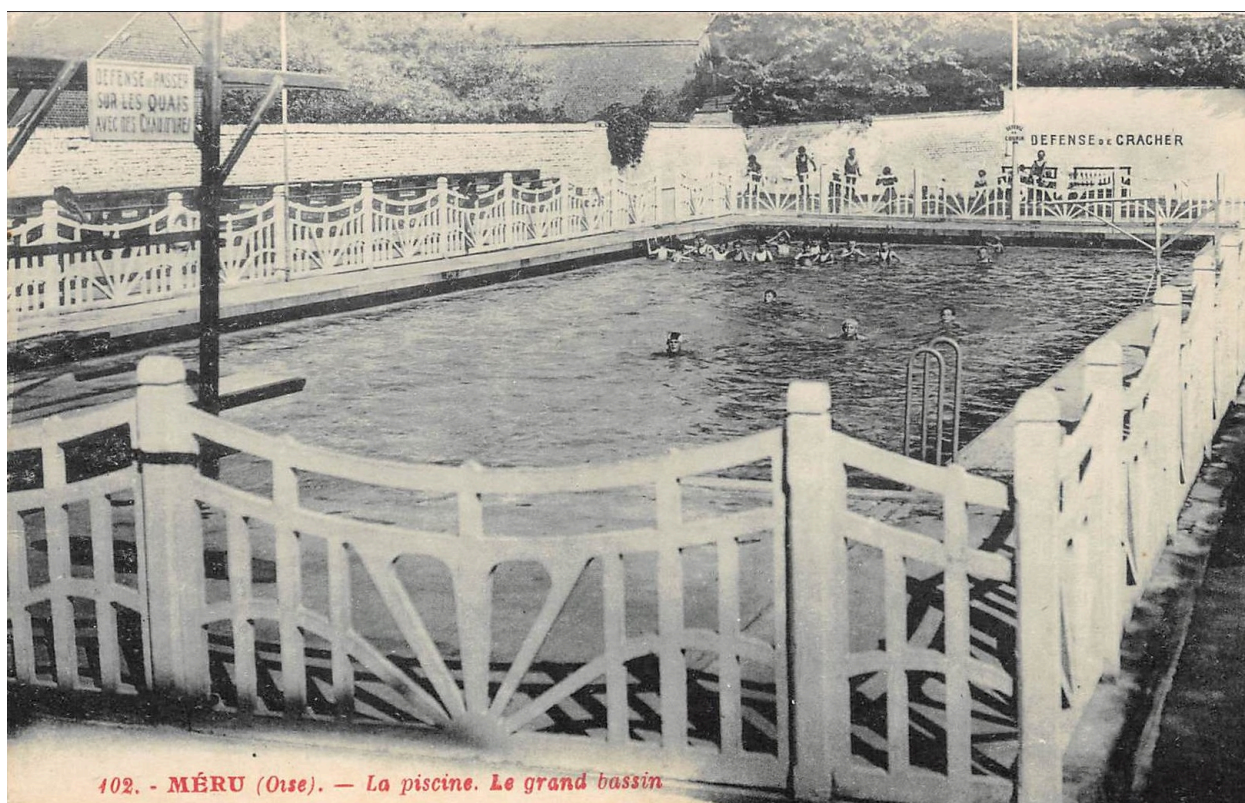
Vue aérienne de la piscine municipale de Bruay-en-Artois (actuelle Bruay-la-Buissière).

IVR32_20176205062NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du grand bassin de la piscine de Méru, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176005119NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du petit bassin de la piscine de Méru, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176005120NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble de la piscine marine du Touquet-Paris-Plage, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176200688NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le plongeur de 10 mètres de la piscine marine du Touquet-Paris-Plage, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176200689NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La piscine fluviale à vagues artificielles de la plage de Lys-Chantilly à Boran-sur-Oise, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176005121NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le toboggan géant et à l'arrière-plan le restaurant et les cabines de la plage de Lys-Chantilly à Boran-sur-Oise, carte postale, vers 1935 (coll. part.).

IVR32_20176005122NUCA

Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation